

CANTON DE TUFFÉ
C.C.A.S. DU LUART

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

L'AN DEUX MIL DIX VINGT, le quatre septembre à 18 heures, la Commission Administrative du C.C.A.S., régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes compte tenu du protocole sanitaire,, sous la présidence de Mr Alain CRUCHET, Président

Etaient présents : MM. Alain CRUCHET, Didier AUBIER, Mmes Amélie DANGEUL, Sandra DUNAS, Isabelle GERNOT, Marie Thérèse LEROUX, Martine GUILLERME, Anne-Marie DORLÉANS, Nathalie LELIÈVRE, Muguette LEBRETON, Annie LINAIS, Caroline BARBIER

Absente : Mme Céline MELLIER, excusée.

A été nommée secrétaire : Madame Isabelle GERNOT.

ORDRE DU JOUR :

➤ **Décision sur le maintien du Banquet pour les personnes de + 70 ans**

Compte tenu de la pandémie du coronavirus et de la fragilité des personnes vulnérables (échanges difficiles compte tenu de la distanciation à respecter, pas de danse), la Commission Administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de reporter le banquet des personnes âgées de + 70 ans prévu le 11 novembre 2020 en 2021.

En fonction de l'évolution de cette épidémie, la date sera communiquée ultérieurement.

➤ **CCAS FOYER LOGEMENT : Contrat de location et état des lieux des logements de la Résidence de la Jeulinière**

Suite au renouvellement des conseils municipaux et membres du CCAS, la Commission Administrative, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Alain CRUCHET, Président du CCAS ou Mme Amélie DANGEUL, membre, à signer les contrats de location ainsi que les états des lieux des logements de la Résidence de la Jeulinière avec les futurs résidents ou les résidents quittant leur logement.

➤ **Nouveaux devis dans le cadre des activités du CPOM :**

Monsieur le Président présente aux membres du CCAS les devis relatifs aux activités dans le cadre du CPOM, ouvertes aux personnes de 60 ans et plus, même extérieures au Foyer Logement :

- **SIEL BLEU** : séances d'activités physiques 1263€
séances d'activités physiques
+ ateliers mémoire 2511€

- Pierrette LAGNEAU : séances de yoga 80€/séance

La Commission Administrative, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents donne son accord pour retenir les propositions de :

- **SIEL BLEU** : séances d'activités physiques 1263€
- Pierrette LAGNEAU : séances de yoga 80€/séance

Ces activités reprendront vers la mi-octobre.

➤ **Questions diverses :**

1. **Décisions modificatives aux délibérations de la séance du 22 juin 2020 :**

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le nom de famille de Mme DORLÉANS Anne-Marie, la Commission Administrative, après en avoir délibéré, donne son accord pour modifier l'ensemble des délibérations de la séance du CCAS du 22 juin 2020.

2. **Décision modificative de virements de crédits n° 2**

Suite à l'achat de la clôture du Foyer Logement délimitant le poulailler, la Commission Administrative du CCAS, après en avoir délibéré, décide d'effectuer les virements de crédits suivants sur le Budget Primitif 2020 du CCAS Foyer Logement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

c/61558 « Autres matériels et outillages » - 135 €
c/60623 « Fournitures d'atelier » + 135 €

Mr le Président précise que le poulailler sera terminé au début de la semaine prochaine : Isabelle GERNOT se chargera de l'approvisionnement en nourriture, Sylvie BUREAU sera chargée de nourrir les poules et les œufs seront vendus pour compenser l'achat des granulés. Le surplus servira à la réalisation de gâteaux pour les résidents.

3. Devis EURL Normandie Protection Incendie :

Monsieur le Président présente à la Commission Administrative du CCAS le devis de l'EURL Normandie Protection Incendie relatif au remplacement d'un extincteur et la fourniture d'un plan d'intervention à la Résidence de la Jeulinière pour un montant de 288 €.

Considérant que cette dépense n'était pas prévue au Budget, Mr le Président propose aux membres du CCAS de reporter cette dépense au dbut de l'année 2021 et de demander d'autres devis.

Didier AUBIER précise qu'il sollicitera la présence de Christophe MARY, Pompier de Connerré, au prochain conseil de Vie Sociale.

4. Pour information :

- Rencontre avec Mr PLOUSEAU le mardi 22 septembre à 14 h 30 à la Résidence de la Jeulinière à laquelle les membres du CCAS sont conviés : travaux d'isolation à prévoir compte tenu du montant de la facture annuelle s'élevant à 26000 €, travaux de démoussage, réfection de carrelage dans certains appartements, salle de bains
- Tableau à compléter pour les goûters avec les résidents du Foyer Logement : le goûter du 19 août s'est très bien passé et a été animé par Jacqueline ROUAULT. Il serait utile de récupérer une sono pour les prochains goûters
- 2 familles rencontrent des difficultés pour régler leur électricité, signalées par ENEDIS
- Martine GUILLERME précise qu'elle assistera à l'assemblée générale de l'UDAF le jeudi 10 septembre prochain à 19 h au Mans

Vu par nous, Président du Centre Communal d'Action Sociale de LE LUART pour être affiché le 8 septembre 2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À LE LUART, le 8 septembre 2020

Le Présidente de la Commission
Administrative du C.C.A.S.,

Alain CRUCHET

